

$\binom{\lambda}{(1)}$

[N° 4 — V]

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1902.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1902 s'élève à fr. 3,283,988 »
 Les crédits votés pour 1901 montent à 3,159,168 »

Soit, pour 1902, une augmentation de fr. 124,820 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1902	fr.	3,283,988	»
— 1901		3,159,168	»
AUGMENTATION.	fr.	128,820	»

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1902	fr.	»
— 1901		4,000
DIMINUTION.	fr.	4,000

Soit en plus pour l'exercice 1902. fr. 124,820 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux ; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	424,533	»
— alloué pour 1901.		411,090	»
AUGMENTATION.	fr.	13,463	»

destinée à accorder au personnel les augmentations normales de traitement

NOTE PRÉLIMINAIRE.

et à créer deux emplois subalternes rendus nécessaires par l'accroissement du travail de la direction du commerce et des consulats et du bureau de copie.

ART. 3. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	58,000	»
— alloué pour 1901.		49,500	»
AUGMENTATION.	fr.	8,500	»

Les charges incombant à l'article 3 ont donné lieu, pour plusieurs exercices, à des demandes de crédits supplémentaires.

Depuis 1896, les dépenses ont oscillé entre 31,000 et 61,000 francs.

Il résulte d'une estimation faite avec soin que le crédit doit être porté à 58,000 francs.

CHAPITRE II.

LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des chefs de mission.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	827,000	»
— alloué pour 1901		811,150	»
AUGMENTATION.	fr.	15,850	»

Cette augmentation, destinée au relèvement du traitement de notre Ministre en Chine, n'est, en réalité, que de 9,850 francs, attendu qu'en fixant à 50,000 francs le traitement de cet agent, il sera possible de supprimer une indemnité de 6,000 francs par an qu'il reçoit pour frais de lettré et d'interprète (voir ci-après la note relative à l'article 11).

L'insuffisance du traitement de notre Ministre à Pékin a été signalée à maintes reprises par les titulaires de ce poste. L'augmentation proposée se justifie par l'importance que notre représentation diplomatique en Chine a prise à raison de l'extension de nos affaires et du notable accroissement de la colonie belge en ce pays.

ART. 7. — *Traitements des conseillers et secrétaires.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	212,000	»
— alloué pour 1901.		200,000	»
AUGMENTATION.	fr.	12,000	»

De cette somme, 9,000 francs sont demandés en vue de la création d'un poste de conseiller à Pékin, et 3,000 francs pour octroyer aux plus anciens agents l'augmentation normale de leur traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

ART. 8. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi.*

Crédit demandé pour 1902	fr. 948,900 »
— alloué pour 1901	878,900 »
AUGMENTATION.	fr. 70,000 »

La réorganisation de notre corps consulaire date de 1896.

A cette époque, les Chambres ont voté le crédit voulu pour permettre l'augmentation du nombre de nos postes consulaires à l'étranger et la nomination d'un certain nombre de vice-consuls appelés à remplir leurs fonctions auprès des consulats rétribués, et mis ainsi à même d'acquérir la pratique professionnelle nécessaire pour s'acquitter avec compétence des missions indépendantes qui leur seraient confiées.

Six ans se sont écoulés. Ce terme ayant été assigné comme minimum du stage imposé aux agents avant l'octroi d'une promotion, tout avancement a été suspendu, même à l'égard des agents remplissant en fait des fonctions supérieures à leur grade.

Le moment est venu de régulariser cette situation en accordant aux agents qui ont fait preuve des qualités requises les augmentations de traitement et les promotions autorisées par les règlements. L'augmentation de 70,000 francs sollicitée est nécessaire à cette fin.

CHAPITRE IV.

FRAIS DE VOYAGE.

ART. 9. — *Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.*

Crédit demandé pour 1902	fr. 200,000 »
— alloué pour 1901	190,000 »
AUGMENTATION.	fr. 10,000 »

Depuis la réorganisation du corps consulaire, le crédit de l'article 9 n'a été

NOTE PRÉLIMINAIRE.

augmenté que de 20,000 francs à raison de l'accroissement du nombre des postes à l'étranger.

Une augmentation complémentaire de 10,000 francs est sollicitée pour la même cause.

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 11. — *Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes; traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	119,000	»
— alloué pour 1901		119,995	»
DIMINUTION.	fr.	995	»

D'une part, cet article est diminué de 6,000 francs pour le motif indiqué ci-dessus à l'article 6.

D'autre part, il est augmenté de 5,005 francs qui seront consacrés à payer l'habillement et les gratifications des « khavass » attachés à nos agences à l'étranger. Ces frais étaient précédemment imputés sur l'article 12.

La Cour des Comptes estime que les gratifications des serviteurs dont il s'agit doivent être considérées comme une rémunération de leurs services et, par conséquent, être prélevées sur le crédit de l'article 11, qui pourvoit à leurs salaires.

Il doit en être de même des frais d'équipement des « khavass ».

(6)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1902 est fixé à la somme de trois millions deux cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-huit francs (3,283,988 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 9 octobre 1901.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1902 is vastgesteld op de som van drie miljoen twee honderd drie en tachtig duizend negen honderd acht en tachtig frank (3,283,988 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 9^{en} October 1901.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,**De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1902.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	536,555 .
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	424,555 .	
3	Matériel.	58,000 .	
4	Fonds secrets	15,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	20,000 .	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
6	Traitements des chefs de mission :		
	a) Allemagne	58,000 .	
	b) Autriche-Hongrie	58,000 .	
	c) Brésil.	30,000 .	
	d) Chine	50,000 .	
	e) Danemark, Suède et Norwège	25,000 .	
	f) Espagne.	30,000 .	
	g) États-Unis	38,000 .	
	h) France	58,000 .	
	i) Grande-Bretagne	58,000 .	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1902.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
HOOFDBEHEER.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	536,555 .
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpgelden	424,555 .	
3	Materieel	58,000 .	
4	Geheime uitgaven	13,000 .	
5	Aankoop van eere teekens voor de Leopoldsorde.	20,000 .	
HOOFDSTUK II.			
GEZANTSCHAPPEN.			
6	Jaarwedden der gezantschapshoofden :		
	a) Duitschland.	58,000 .	
	b) Oostenrijk-Hongarije	58,000 .	
	c) Brazilië	50,000 .	
	d) China.	50,000 .	
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen	25,000 .	
	f) Spanje	50,000 .	
	g) Vereenigde-Staten	38,000 .	
	h) Frankrijk	58,000 .	
	i) Groot-Brittannië.	58,000 .	

3

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	f) Grèce 25,000 » h) Italie 38,000 » l) Japon 38,000 » m) Grand-Duché de Luxembourg 15,000 » n) Mexique 30,000 » o) Pays-Bas 58,000 » p) Perse 30,000 » q) Portugal 25,000 » r) Roumanie 25,000 » s) Russie 58,000 » t) Saint-Siège 30,000 » u) Serbie 23,000 » v) Suisse 15,000 » w) Turquie 50,000 »	827,000 »	1,039,000 »
7	Traitements des conseillers et secrétaires	212,000 »	
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi	945,900 »	945,900 »
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	200,000 »	200,000 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	j) Griekenland. 25,000 „ k) Italië 38,000 „ l) Japan. 38,000 „ m) Groothertogdom Luxemburg 15,000 „ n) Mexico 50,000 „ o) Nederland 58,000 „ p) Perzië 50,000 „ q) Portugal. 25,000 „ r) Rumenië 25,000 „ s) Rusland 58,000 „ t) Heilige-Stoel 30,000 „ u) Servië 25,000 „ v) Zwitserland. 15,000 „ w) Turkije 50,000 „	827,000 „	1,039,000 „
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	212,000 „	
HOOFDSTUK III.			
CONSULATEN.			
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beloop van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden	945,900 „	945,900 „
HOOFDSTUK IV.			
REISKOSTEN.			
9	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, vergoedingen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische agenten, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen	200,000 „	200,000 „

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	521,000 »
11	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	119,000 »	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	138,000 »	
13	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national	53,000 »	
CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	65,000 »	65,700 »
15	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	
CHAPITRE VII. COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
16	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	107,000 »	169,833 »
17	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . .	20,000 »	
18	Service de l'émigration	26,000 »	
19	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	8,833 »	
20	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.			
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs	14,000 .	
11	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen	110,000 .	
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	155,000 .	321,000 .
13	Kanselarijskosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel	53,000 .	
HOOFDSTUK VI.			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
14	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting	65,000 .	
15	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verlopen jaren, in de kosten van het bijzonder Bureau voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700 .	65,700 .
HOOFDSTUK VII.			
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
16	Verschiedende kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	107,000 .	
17	Handels-Museum: stalen, meubelen en materieel; tijdschriften; bockerij.	20,000 .	
18	Dienst der landverhuizing.	20,000 .	169,833 .
19	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der tollarieven	6,833 .	
20	Jaarwedde van eenen belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut	10,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>) . . .	2,000 •	6,000 •
22	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 •	
23	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 •	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . . fr.			5,283,988 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 9 octobre 1901.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

P. DE SMET DE NAËYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
21	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	2,000 .	
22	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 .	6,000 .
25	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden verheffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben	1,000 .	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,283,988 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 9^{en} October 1901.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE:

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

(16)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1902.

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																																			
CHAPITRE I^{er}.																																																																																			
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																			
1		Traitement du Ministre.																																																																																	
		<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>																																																																																	
		<table> <tr> <th>GRADE.</th><th>Nombre d'agents du même grade.</th><th>MONTANT de la DÉPENSE.</th></tr> <tr> <td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000 »</td></tr> <tr> <td>Directeur général et Directeur</td><td>6</td><td>68,400 »</td></tr> <tr> <td>Chef du cabinet</td><td>1</td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Chef de division</td><td>6</td><td>41,600 »</td></tr> <tr> <td>Bibliothécaire</td><td>1</td><td>7,200 »</td></tr> <tr> <td>Chef de bureau</td><td>12</td><td>60,900 »</td></tr> <tr> <td>Chef de l'expédition</td><td>1</td><td>4,500 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td><td>8</td><td>54,800 »</td></tr> <tr> <td>Expert en tissus</td><td>1</td><td>3,600 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td><td>12</td><td>58,655 »</td></tr> <tr> <td>Commis étalagiste</td><td>1</td><td>2,925 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td><td>12</td><td>51,975 »</td></tr> <tr> <td>Expéditionnaire</td><td>17</td><td>56,125 »</td></tr> <tr> <td>Huissier de cabinet</td><td>1</td><td>2,550 »</td></tr> <tr> <td>Huissier de salle</td><td>1</td><td>2,200 »</td></tr> <tr> <td>Messenger</td><td>17</td><td>55,975 »</td></tr> <tr> <td>Lampiste</td><td>1</td><td>2,000 »</td></tr> <tr> <td>Garde du mobilier</td><td>1</td><td>1,900 »</td></tr> <tr> <td>Foutier</td><td>4</td><td>4,400 »</td></tr> <tr> <td>Nettoyeuse</td><td>8</td><td>7,200 »</td></tr> <tr> <td>Concierge</td><td>5</td><td>2,250 »</td></tr> <tr> <td>Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel</td><td></td><td>1,400 »</td></tr> <tr> <td>Salaires des gens de peine temporaires</td><td></td><td>1,200 »</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires et secours</td><td></td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Fonds destiné aux nécessités imprévues</td><td></td><td>5,000 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>424,555 »</td></tr> </table>	GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.	Secrétaire général	1	12,000 »	Directeur général et Directeur	6	68,400 »	Chef du cabinet	1	10,000 »	Chef de division	6	41,600 »	Bibliothécaire	1	7,200 »	Chef de bureau	12	60,900 »	Chef de l'expédition	1	4,500 »	Commis de 1 ^{re} classe	8	54,800 »	Expert en tissus	1	3,600 »	Commis de 2 ^e classe	12	58,655 »	Commis étalagiste	1	2,925 »	Commis de 3 ^e classe	12	51,975 »	Expéditionnaire	17	56,125 »	Huissier de cabinet	1	2,550 »	Huissier de salle	1	2,200 »	Messenger	17	55,975 »	Lampiste	1	2,000 »	Garde du mobilier	1	1,900 »	Foutier	4	4,400 »	Nettoyeuse	8	7,200 »	Concierge	5	2,250 »	Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »	Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »	Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »	Fonds destiné aux nécessités imprévues		5,000 »			424,555 »
GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.																																																																																	
Secrétaire général	1	12,000 »																																																																																	
Directeur général et Directeur	6	68,400 »																																																																																	
Chef du cabinet	1	10,000 »																																																																																	
Chef de division	6	41,600 »																																																																																	
Bibliothécaire	1	7,200 »																																																																																	
Chef de bureau	12	60,900 »																																																																																	
Chef de l'expédition	1	4,500 »																																																																																	
Commis de 1 ^{re} classe	8	54,800 »																																																																																	
Expert en tissus	1	3,600 »																																																																																	
Commis de 2 ^e classe	12	58,655 »																																																																																	
Commis étalagiste	1	2,925 »																																																																																	
Commis de 3 ^e classe	12	51,975 »																																																																																	
Expéditionnaire	17	56,125 »																																																																																	
Huissier de cabinet	1	2,550 »																																																																																	
Huissier de salle	1	2,200 »																																																																																	
Messenger	17	55,975 »																																																																																	
Lampiste	1	2,000 »																																																																																	
Garde du mobilier	1	1,900 »																																																																																	
Foutier	4	4,400 »																																																																																	
Nettoyeuse	8	7,200 »																																																																																	
Concierge	5	2,250 »																																																																																	
Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »																																																																																	
Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »																																																																																	
Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »																																																																																	
Fonds destiné aux nécessités imprévues		5,000 »																																																																																	
		424,555 »																																																																																	
		<i>Matériel :</i>																																																																																	
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, et menus frais. 24,400 »																																																																																	
	b.	Éclairage et chauffage 20,100 »																																																																																	
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 15,500 »																																																																																	
4		Fonds secrets.																																																																																	
5		Achat de décorations de l'Ordre de Léopold																																																																																	
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . fr.																																																																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
424,555 »	411,090 »	13,465 »	»	405,150 »	594,321 38	
58,000 »	49,500 »	8,500 »	»	59,000 »	56,994 06	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »	
556,555 »	514,590 »	21,965 »	»	516,150 »	505,315 44	
AUGMENTATION. . . fr.		21,965 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
6	a.	ALLEMAGNE. — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	b.	AUTRICHE-HONGRIE. — — — — —
	c.	BRÉSIL — — d'un Ministre résident.
	d.	CHINE — — — — —
	e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	f.	ESPAGNE. — — — — —
	g.	ÉTATS-UNIS — — d'un Ministre résident.
	h.	FRANCE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	i.	GRANDE-BRETAGNE — — — — —
	j.	GRÈCE — — — — —
	k.	ITALIE — — — — —
	l.	JAPON — — — — —
	m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — d'un Chargé d'affaires
	n.	MEXIQUE — — d'un Ministre résident
	o.	PAYS-BAS — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	p.	PERSE — — d'un Ministre résident.
	q.	PORTUGAL — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	r.	ROUMANIE — — — — —
	s.	RUSSIE — — — — —
	t.	SAINT-SIÈGE — — — — —
	u.	SERBIE — — d'un Ministre résident
	v.	SUISSE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	w.	TURQUIE. — — — — —
7	x	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
50,000	34,150	15,850	»	34,150	34,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	26,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	30,000	»
212,000	200,000	12,000	»	200,000	200,000	»
1,039,000	1,011,150	27,850	»	1,011,150	1,007,150	»
AUGMENTATION. . fr.		27,850 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
8	•	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
9	•	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
10	•	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
11	•	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
12	•	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
13	•	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
14	•	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget. .
15	•	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
945,900 »	875,900 »	70,000 »	»	855,900 »	851,796 58	a) Bangkok . . . 25,000 Suppl. 3,000 Buenos-Ayres . . . 25,000 » 5,000 Caracas . . . 24,000 » 3,000 Guatemala . . . 24,000 » 3,000 Lima . . . 25,000 » 3,000 Santiago . . . 22,000 » 3,000 Tanger . . . 25,000 » Philadelphie . . . 24,000 » Shanghai . . . 24,000 » La Paz . . . 23,000 » Prétoria . . . 23,000 » Sophia . . . 22,000 » Tunis . . . 22,000 » Liverpool . . . 21,000 » Ottawa . . . 21,000 » Smyrne . . . 21,000 » Durban . . . 20,000 » Moscou . . . 20,000 » Cologne . . . 19,000 » Batavia . . . 18,000 » Bombay . . . 18,000 » Calcutta . . . 18,000 » Hankow . . . 18,000 » Hongkong . . . 18,000 » Le Caire . . . 18,000 » La Havane . . . 18,000 » Manille . . . 18,000 » Ste-Croix de Ténériffe . . . 18,000 » Séoul . . . 18,000 » Tientsin . . . 18,000 » Melbourne . . . 16,000 » San Francisco . . . 16,000 » Yokohama . . . 16,000 » Ekaterinoslaw . . . 14,000 » Rotterdam . . . 10,000 » Traitements des vice-consuls . . . 223,000 » Explorations . . . Disponible . . . Indemnités . . . 6,900 » Fr. 925,900 Fr. 20,000 Fr. 945,900
945,900 »	875,900 »	70,000 »	»	855,900 »	851,796 58	
AUGMENTATION. . fr.		70,000 »				
200,000 »	190,000 »	10,000 »	»	219,000 »	258,645 86	
200,000 »	190,000 »	10,000 »	»	219,000 »	258,645 86	
AUGMENTATION. . fr.		10,000 »				
14,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	14,000 »	
119,000 »	119,995 »	»	995 »	112,995 »	99,460 60	b) Alexandrie. — 1 khavass. . fr. 1,000 Alep. — 1 id. . . 600 Andrinople. — 1 id. . . 500 Athènes. — 1 élève drogman. 6,000 Bangkok. — 1 gardien (mât de pavillon) . . 550 Belgrade. — 1 drogman . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass . . 1,000 — 1 élève-interp. . 4,500 Brousse. — 1 khavass . . 600 Constantinople. — 2 drogman . . 17,000 — 1 com. de chanc. . 8,000 — 2 khavass . . 2,600 — 1 capou-oglan . . 560 Ekaterinoslaw. — 1 élève-interp. . 6,000 Hankow. — 1 lettré interpr. . 6,000 Le Caire (cons. gén.) 2 khavass . . 2,000 — (cons.) — 1 id. . . 800 Pekin. — 1 élève-interp. . 6,000 Philippopoli. — 1 khavass . . 800 Port-Saïd. — 1 id. . . 900 Salonique. — 1 id. . . 750 Samsoun. — 1 id. . . 600 Séoul. — 1 interprète . . 6,000 Shanghai. — 1 lettré . . 1,000 Smyrne. — 1 khavass . . 1,000 — 1 id. . . 800 Sophia. — 1 drogman . . 3,000 — 1 khavass . . 1,200 Tanger (cons. gén.) 1 drogman . . 6,000 — id. — 1 chancelier . . 1,200 — id. — 1 khavass . . 1,450 — (cons.) — 1 id. . . 600 Téhéran. — 1 drogman . . 6,000 — 4 ghouls . . } 7,000 — garde militaire) Trébizonde. — 1 khavass . . 800 Tripoli. — 1 id. . . 800 Varna. — 1 id. . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp. . 6,000 Divers et imprévu . . . 3,385 Équipement et gratifications des khavass. . 5,003 Fr. 119,000
119,000 »	119,995 »	»	995 »	112,995 »	99,460 60	
155,000 »	135,000 »	»	»	292,000 »	205,351 87	
c) 53,000 »	53,000 »	»	»	23,000 »	23,000 »	
321,000 »	521,995 »	»	995 »	441,995 »	541,812 47	
DIMINUTION. . fr.		995 »				
65,000 »	65,000 »	»	»	65,000 »	65,878 96	
700 »	700 »	»	»	700 »	485 28	
65,700 »	65,700 »	»	»	65,700 »	66,564 24	

(Voir note c à la page suivante.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
16	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
17	»	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque
18	»	Service de l'émigration
19	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
20	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
21	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
22	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
23	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
(<i>Pour mémoire.</i>)		
»	»	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires
»	»	Acquisition et appropriation d'un hôtel pour la légation de Belgique à Constantinople
		TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	»	»	80,000	77,240 01	c) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie. 2,000 Chine. 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne 2,000 Italie. 2,000 Japon { Légation 2,000 Vice-cons. à Yokohama 2,000 Pays-Bas 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 Allocation à des agents dans l'intérêt du commerce 30,000 Fr. 55,000
20,000	20,000	»	»	20,000	19,688 29	
26,000	26,000	»	»	26,000	25,532 55	
6,855	6,855	»	»	6,833	6,833 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
169,835	169,835	»	»	142,833	137,295 85	
2,000	2,000	»	»	3,757 25	3,000 »	
3,000	3,000	»	»			
1,000	1,000	»	»	1,000	949 47	
6,000	6,000	»	»	4,757 25	3,949 47	
»	4,000	»	4,000	10,000	11,999 43	
»	»	»	»	335,000	»	
»	4,000	»	4,000	345,000	11,999 43	
DIMINUTION. . fr.		4,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
Récapitulation. PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. <table> <tr> <td>I.</td><td>Administration centrale.</td></tr> <tr> <td>II.</td><td>Légations</td></tr> <tr> <td>III.</td><td>Consulats</td></tr> <tr> <td>IV.</td><td>Frais de voyage</td></tr> <tr> <td>V.</td><td>Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats</td></tr> <tr> <td>VI.</td><td>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</td></tr> <tr> <td>VII.</td><td>Commerce. — Émigration.</td></tr> <tr> <td>VIII.</td><td>Pensions, secours et créances arriérées</td></tr> </table> DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. (Pour mémoire) TOTAUX. fr.		I.	Administration centrale.	II.	Légations	III.	Consulats	IV.	Frais de voyage	V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats	VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.	VII.	Commerce. — Émigration.	VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
I.	Administration centrale.																
II.	Légations																
III.	Consulats																
IV.	Frais de voyage																
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats																
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.																
VII.	Commerce. — Émigration.																
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
536,555 »	514,590 »	21,965 »	»	516,150 »	505,515 44	
1,039,000 »	1,011,150 »	27,850 »	»	1,011,150 »	1,007,150 »	
945,900 »	875,900 »	70,000 »	»	855,900 »	851,796 58	
200,000 »	190,000 »	10,000 »	»	219,000 »	238,645 86	
321,000 »	321,995 »	»	995 »	441,995 »	341,812 47	
65,700 »	65,700 »	»	»	65,700 »	66,364 24	
169,833 »	169,833 »	»	»	142,833 »	137,293 85	
6,000 »	6,000 »	»	»	4,757 25	3,949 47	
»	4,000 »	»	4,000 »	345,000 »	11,999 43	
3,285,988 »	3,159,168 »	129,815 »	4,995 »	3,602,485 25	3,184,527 34	
AUGMENTATION . . . fr.		124,820 »				